

**Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Coinches
séance du 10/09/2021**

L' an 2021, le 10 Septembre à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LEMAIRE Anthony Maire.

M. LEMAIRE Anthony, Maire, Mmes : BATOT Séverine, UNTERHALT Danièle, VINCENT Gisèle, MM : BRESCH Sébastien, CHACHAY Silvère, FUNFSCHILLING Jérôme, GUNSETT Jean-François, MERGY Francis, RINGOT Hubert

Excusé(s) ayant donné procuration : M. HATTON Laurent à M. RINGOT Hubert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 10

Date de la convocation : 04/09/2021

Date d'affichage : 04/09/2021

M. GUNSETT Jean-François Secrétaire

réf : 2021/31 : **DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les crédits aux comptes 002 (Résultats de fonctionnement reportés) budget commune sont erronés et qu'il convient de prendre une décision modificative comme suit :

R 002	Réel	- 44 922.22 €
D 64168	Réel	- 6 000.00 €
D 022	Réel	- 6 874.22 €
D 21538	Réel	- 18 000.00 €
D 21568	Réel	- 6 000.00 €
D 21578	Réel	- 8 048.00 €
D 023	Ordre	- 32 048.00 €
R 021	Ordre	- 32 048.00 €

Adoptée à l'unanimité

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021/32 : **ATTRIBUTION LEG AUBERT**

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'attribution du legs AUBERT 2021 d'un montant de 125 € à l'élève méritant.

Une seule candidature a été présentée par conséquent, le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer le legs AUBERT pour l'année 2021 à CLEIN Clara

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021/33 : **AMENAGEMENT TERRAIN DERRIERE LA MAIRIE**

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet concernant les aménagements de plein air situés sur le terrain derrière la mairie.

Le montant pour la réalisation de ces travaux s'élève à 90 051.50 € H.T. soit 108 061.80 € TTC

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le plan de financement :

Dépenses totales : 90 051.50 € H.T. soit 108 061.80 € T.T.C.
Recettes : 0.00 €
Subvention FEADER sollicitée : 63 036.05 €
Autofinancement : 45 025.75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le plan de financement ci-dessus et autorise le Maire à solliciter une subvention FEADER au titre de l'APPEL A PROJETS « SOUTIEN AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL » Plan de relance UE-FEADER
- Autorise le Maire à solliciter la subvention au taux maximum
- Autorise Maire à prendre en compte la différence induite par le refus de la subvention sollicitée,
- Autorise le Maire à signer tous les documents pour mener à bien cette mission

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021/35 : **CONTROLE SECURITE CITY STADE ET AIRE DE JEUX**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un contrôle et une maintenance des équipements sportifs propriétés de la commune de Coinches dans le respect des décrets et normes en vigueur est obligatoire et doit être réalisé chaque année.

Pour la réalisation de ce contrôle et de cette maintenance une proposition de services nous a été transmise par l'entreprise SASU ME Développement.

Le montant pour cette prestation est de 450.00 € H.T. soit 540.00 € T.T.C. annuel.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal
ACCEPTÉ la proposition de services présentée par l'entreprise SASU ME
Développement

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SOMMAIRE

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE
ATTRIBUTION LEG AUBERT
AMENAGEMENT TERRAIN DERRIERE LA MAIRIE
CONTROLE SECURITE CITY STADE ET AIRE DE JEUX

LEMAIRE Anthony	RINGOT Hubert
UNTERHALT Danièle	BATOT Séverine
CHACHAY Silvère	HATTON Laurent Excusé proc. à M. RINGOT Hubert

FUNFSCHILLING Jérôme	MERGY Francis
VINCENT Gisèle	BRESCH Sébastien
GUNSETT Jean-François	